

SAINT-MANDRIER

Gilles Vincent rempile pour un 5^e mandat

Réuni hier soir dans l'ancien restaurant scolaire, le conseil municipal a, sans suspense, réélu son maire sortant. Lequel a, notamment, appelé l'opposition à respecter la sérénité dans les échanges

Mesures sanitaires obligent, c'est dans l'ancien restaurant scolaire, aménagé afin de respecter les distances sociales, que se sont réunis hier soir – et sans public – les élus désignés au soir du 1^{er} tour. Tous masqués, du moins jusqu'à l'élection du maire. Autre originalité, c'est un élu de La Vague mandréenne, la liste d'opposition, qui a ouvert la séance en tant que doyen. Denis Clave a ainsi rappelé les résultats du scrutin du 15 mars, qui a vu l'équipe conduite par Gilles Vincent l'emporter avec 64,04 % (1398 voix) devant celle menée par Jean-Ronan Le Pen 35,96 % (785 voix). Après une campagne agitée entre les deux camps, le doyen a rappelé les orientations de sa liste « pour une presqu'île plus verte, plus dynamique et plus apaisée ». Et d'ajouter : « Nous nous efforcerons de travailler pour le bien commun et

de faire des propositions constructives dans le respect de chacun ». Tandis que le maire sortant soufflait à l'oreille du doyen quelques conseils méthodologiques, ce dernier a appelé les candidatures au poste de premier magistrat. Si Jean-Ronan Le Pen a déposé la sienne face à Gilles Vincent, les voix se sont logiquement réparties selon le nombre d'élus de chaque liste : 24 pour le chef de file de la majorité et 5 pour son opposant. Et le doyen de déclarer Gilles Vincent « élu maire de Saint-Mandrier-sur-Seine »... « Euh, sur-Mer », reprenait-il, s'excusant pour cette bévue. Dans la foulée, le premier magistrat a remercié les Mandréens « qui ont rejeté l'amateurisme et fait le choix de l'expérience et de la compétence ». Et de souligner : « Notre résultat est le meilleur que nous ayons obtenu depuis notre première élection en 1995, ce qui me conforte

dans notre vision de l'administration de cette commune. (...) ». Puis Gilles Vincent a mis en garde ses opposants : « Le conseil municipal ne s'est pas toujours déroulé dans un climat de respect mutuel. Je ne laisserai personne perturber son bon fonctionnement. Saint-Mandrier ce n'est pas Paris ». Et le maire d'appeler à « une écoute réciproque et à la sérénité dans les échanges ». Après l'élection des huit adjoints, tous membres de la majorité, Gilles Vincent a adressé un autre message à ses opposants : « Nous sommes prêts à travailler ensemble, mais ça ne dépend que de vous ». Désormais installé, le conseil municipal se met à l'ouvrage pour « mettre en œuvre les projets programmés et les actions que la population a plébiscité par son vote ». Prochaines étapes : la désignation des commissions, le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget. **M. G.**



Entre autres consignes aux nouveaux élus, Gilles Vincent a rappelé « l'interdiction de toute discussion politicienne, afin de conserver toute notre énergie à la défense des intérêts de Saint-Mandrier » (Photos Franck Muller)

Les adjoints



Annie Esposito, 1^{er} adjointe.



Michel Marin, 2^e adjoint.



Catherine Defaux, 3^e adjointe.



Christian Toulouse, 4^e adjoint.



Véronique Vienot, 5^e adjointe.



Romain Blanc, 6^e adjoint.



Colette Demierre, 7^e adjointe.



Romain Vincent, 8^e adjoint.

Les 29 élus du conseil

● **Groupe majoritaire liste « Union pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépét » :** Gilles Vincent, Annie Esposito, Michel Marin, Catherine Defaux, Christian Toulouse, Véronique Vienot, Romain Blanc, Colette Demierre, Romain Vincent, Laure Pichard, Rémi Cailleaux, Katia Argento, Xavier Quénet, Séverine Mathivet, Michel Chambelland,

Sylvie Labrousse Kypraios, Damien Franceschini, Sylvie Becchino-Beaudouard, Fabrice Dedons, Marjorie Asnard, Alain Fontana, Angélique Rastouil, Eric Labastie, Adeline Sauquet

● **Groupe « La Vague mandréenne » :** Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny, Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud.

opposition



Jean-Ronan Le Pen

En bref

LE PRADET

Pas de journée de nettoyage du littoral cette année

Depuis deux ans, au mois de mai, Sébastien Lesty membre de l'association Végé-terrienne organise une journée de ramassage de déchets sur les plages de la Garonne, les Bonettes et les Oursinières. L'action se poursuit habituellement en mer aussi grâce à la collaboration des clubs nautique et de kayak, le club de plongée du Pradet, et Aquabulle. L'an dernier environ deux cents personnes avaient été présentes. Mais la troisième

édition est annulée. « J'ai attendu de voir comment la situation allait évoluer. Et j'ai aussi pensé que même si on organisait de petits groupes de dix personnes, nous allions surcharger la municipalité, et les clubs qui ont, je pense, d'autres priorités en ce moment. Une vingtaine d'habitants m'ont déjà contacté, alors je préfère que l'annonce soit faite. Cette année, chacun pourra réaliser en famille ou entre amis avec les règles d'hygiène adaptées sa propre édition du nettoyage du littoral Pradétan lors de ses promenades, plongées, navigations, une fois le littoral rouvert », explique le jeune

homme. L'appel est donc lancé à tous les promeneurs, nageurs, plongeurs kayakistes et autres amoureux de la grande bleue.

LE REVEST

La bibliothèque rouvre le mardi 2 juin sous conditions

Les bénévoles de l'Oustaou per touti vous accueilleront chaque mardi et vendredi de 16h à 18h et ce, dès le mardi 02 juin sous certaines conditions : deux visiteurs maximum dans les locaux, munis de masques et de gants ; pour les retours de livres : les déposer dans un contenant

prévu à l'entrée de la bibliothèque pour « quatorzaine » ; pour les choix de livres : utiliser le gel hydroalcoolique en entrant, enfiler ses gants, garder le masque et choisir deux livres maximum lors d'un temps limité à quinze minutes. L'espace enfant restera fermé. Téléphone lors de heures d'ouverture : 04.94.71.23.47

LA VALETTE

Deux nouvelles caméras de surveillance

La ville poursuit l'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance. Derniers dispositifs mis en place ces

dernières semaines, ceux situés à l'entrée de la commune au giratoire Mirasouléou et sur la place Jean Jaurès, non loin des commerces de proximité du centre-ville. (Photo L. A.)

